

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2014

PLFSS POUR 2015 - (N° 2361)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 55

présenté par

M. Bapt, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales (recettes et équilibre général)

ARTICLE 7

À l'alinéa 12, après le mot :

« cessation »,

insérer le mot :

« anticipée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.